

<p>EPA PARIS-SACLAY</p> <p>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</p>	<p>FICHES METIERS</p>	<p>DRH 001</p> <p>Page 1 sur 5</p> <p>Indice de révision 00</p>
--	-----------------------	---

## CHEF DE PROJET

### Secteur Moulon/Campus Vallée/Christ de Saclay

#### Le cadre :

##### 1.1. Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay (49 communes), l'État a mis en place un dispositif opérationnel en deux temps :

- D'abord, une opération d'intérêt national (O.I.N.) sur 22 communes a été décrétée sur le plateau de Saclay en mars 2009.
- Ensuite, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public Paris-Saclay (EPA PARIS-SACLAY).
- Le 31 décembre 2015 l'EPA PARIS-SACLAY est dissout et par décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 l'Établissement public d'Aménagement de Paris-Saclay est créé.

##### 1.2. L'Établissement Public d'Aménagement de Paris- Saclay (EPA Paris-Saclay)

L'EPA est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris. La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles porte création par son décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 de l'Établissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay. Il a pour objet le développement du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, et exerce pour cela des missions dans le domaine de l'aménagement, de l'immobilier et du développement économique. Il est notamment l'aménageur de trois zones d'aménagement concerté dont 2 sur le campus urbain sud du plateau de Saclay, pour une programmation totale de 1,7 millions de m<sup>2</sup> et une à Versailles, la ZAC de Satory Ouest pour 550 000 m<sup>2</sup>(voir sites [www.epaps.fr](http://www.epaps.fr) et [www.media-paris-saclay.fr](http://www.media-paris-saclay.fr) pour plus d'informations).

Il a pris l'initiative de 3 nouvelles ZAC en Juin à Versailles Satory-Est, à Trappes Couloir ferroviaire et sur le secteur de Corbeville du Campus Urbain pour une programmation totale de 700 à 900 000 de m<sup>2</sup> et étudie le développement d'autres secteurs de développement à Guyancourt notamment.

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay : réflexion stratégique et cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire, aménagement, développement durable (direction de l'aménagement) mais également maîtrise d'ouvrage d'équipements ou conduite d'opérations pour

le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures), développement économique et valorisation de la recherche (direction du développement économique). On trouve également les fonctions support, communication et une direction administrative et financière regroupant les services juridiques, la gestion du foncier et la direction financière.

L'EPA Paris Saclay compte 85 personnes.

### **1.3. La direction de l'aménagement**

La direction de l'aménagement animée par un directeur et un directeur adjoint est organisée de la manière suivante :

- une direction de projets « Yvelines », qui développe des opérations d'aménagement dans le cadre d'une stratégie territoriale qu'il contribue à élaborer en liaison avec les collectivités locales sur les secteurs de Satory , Trappes et Guyancourt ;
- Une direction de projets « Quartier de l'école Polytechnique/Corbeville », organisé en équipes-projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole polytechnique et du futur quartier Corbeville le tout représentant une programmation de plus de 1 millions de m<sup>2</sup> ;
- une direction de projets « Quartier Moulon / Campus Vallée/Christ de Saclay », organisé en équipes-projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole Centrale-Supélec et du projet urbain Campus Vallée ainsi que les développements autour du site du CEA à Saclay le tout représentant une programmation de plus de 1 millions de m<sup>2</sup> ;
- un pôle technique/travaux, qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des espaces publics ;
- un pôle foncier et SIG

Chaque directions de projets travaille :

- Au pilotage des études de maîtrise d'œuvre de conception urbaine (suivi et évolution du schéma directeur, définition des espaces publics, constructibilité, suivi des marchés...) en lien avec le pôle technique,
- Au pilotage des études stratégiques et thématiques (commerces, équipements etc...),
- Aux évolutions règlementaires dans le cadre des mises en œuvre des ZAC (procédures ZAC, DUP, évolution PLU etc...)
- Au suivi juridique des montages opérationnels,
- Au suivi de la programmation et de ses évolutions dans le cadre de la ZAC,
- Au suivi des projets immobiliers, à l'arrivée des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des projets d'activités économiques,
- A l'organisation des consultations visant à attribuer des droits à construire pour des opérations de logements, puis aux projets architecturaux liés à ces consultations : rédaction des dossiers de consultation, et suivi des consultations, analyse des offres, suivi des faisabilités architecturales, des fiches de lot, concours de maîtrise d'œuvre, cessions de terrain, dépôt de PC jusqu'aux travaux...
- Aux relations partenariales (collectivités, services de l'Etat, associations, établissement existants, STIF, SGP etc...),

L'interdépendance des sujets demande un travail transversal important au sein des équipes. De même, l'avancée simultanée et l'abondance de sujets communs exigent un travail partenarial entre les équipes et entre les directions dédiées au projet.

#### **1.4. La direction de projets Moulon/Campus Vallée/Christ de Saclay**

L'opération du Moulon est l'une des deux opérations majeures du projet de Paris-Saclay en phase opérationnelle sur la frange sud du plateau, avec la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique. Située sur les 3 communes d'Orsay, Gif-sur-Yvette et Saint-Aubin, elle couvre un périmètre de 337 ha, sur lequel sont programmés 870 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Le projet prévoit la création d'un quartier ouvert et mixte accueillant établissements d'enseignement supérieur, développement économique, logements étudiants et familiaux, équipements, commerces et services. Le cadre de vie sera amélioré, avec le développement d'espaces publics largement paysagers et l'amélioration de la desserte en transports en commun.

Les dossiers de création et de réalisation de la ZAC ont été approuvés par arrêté préfectoral début 2014, permettant un passage à l'opérationnel : les premiers travaux de bâtiments et d'espaces publics ont démarré en 2014. Le quartier de Moulon est entré dans un rythme soutenu de livraison des espaces publics et de commercialisation des lots à raison de :

- 92% d'enseignement supérieur de recherche
- 35% d'activités économiques
- 75% de logements étudiants
- 30% de logements familiaux
- 25% de commerces, services et équipements

La maîtrise d'œuvre urbaine est assurée par le groupement Bruel Delmar/ Germe&Jam/Artelia

Par ailleurs la direction de projets accompagne l'université Paris-Sud, les villes d'Orsay et Bures dans l'évolution du campus universitaire dans la vallée en copilotant les études urbaines et paysagères du secteur et prépare l'urbanisation du secteur du Christ de Saclay, dans la perspective de la mise en service de la gare à l'horizon 2026.

L'équipe est constituée d'un directeur de projets, d'un directeur de projet adjoint en charge d'un secteur opérationnel et de 3 chefs et chargés de projets ainsi que d'un référent au pôle technique en charge de l'exécution des travaux.

## **2. Le poste**

**Au sein de l'équipe en charge du projet urbain de la ZAC de Moulon, le/la chef de projets participe, sous l'autorité de son directeur et de son directeur adjoint, au suivi global et à l'avancement de l'opération d'aménagement. Les missions dont le / la chef de projets sera en charge se situent sur le secteur ouest de la ZAC de Moulon.**

### **ACTIVITES ET TACHES RELATIVES AU POSTE :**

Le / la chef de projet pilotera en particulier pour certains sous-secteurs de la ZAC du Moulon les sujets suivants :

- La conduite des études urbaines (stratégie, programmation et conception) du quartier et d'études transversales qui pourraient être nécessaires dans le cadre du projet : il s'agit de piloter des études conduites par l'urbaniste en chef du quartier ou d'autres prestataires.
- Le suivi de consultations mixtes (logements, bureaux, commerces..) d'opérateurs / gestionnaires : mise en place des ateliers d'échanges avec les opérateurs, analyse, préparation des auditions,

rédaction des conclusions...Les volets concernés sont les volets urbains, architecturaux, programmatiques, juridiques et financiers. Il /elle devra avoir une connaissance importante dans le domaine de l'immobilier (bilan promoteur...) et le secteur du logement/ bureaux.

- Le suivi de projets immobiliers, sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée, en phase conception puis réalisation : il s'agit d'un suivi global des projets immobiliers tant sur les volets foncier, réglementaire, architectural et urbain, environnemental et technique (raccordement réseaux et espaces publics) sur des projets d'envergure qui nécessitent une capacité d'échanges avec les MOA et leur MOE. Il s'agit de garantir la qualité et le bon déroulement de l'opération en interface avec la conception et la réalisation des espaces publics réalisés par l'aménageur.

- Le dialogue avec les collectivités (Villes, Agglomération, Département, etc.) et les partenaires du projet (IDFM, SGP...).

- Le suivi des études de maîtrise d'œuvre d'espaces publics (volet urbain, paysager et technique) : suivi des missions, rédaction de cahier des charges, pilotage de missions et suivi technique, suivi facturations, suivi du chiffrage. Il/elle devra avoir une connaissance importante dans ce domaine pour être le garant, à toutes les étapes de la conception des espaces publics (de la phase faisabilité, AVP, PRO jusqu'à la réalisation), de la qualité du projet

Enfin, selon les besoins, le chef de projet est amené à piloter des missions transversales thématiques à l'échelle de la direction.

#### **POSITIONNEMENT DU POSTE :**

Rattachement hiérarchique : DIRECTEUR DE PROJET ZAC de Moulon

Rattachement opérationnel : DIRECTEUR DE PROJET ADJOINT ZAC de Moulon

### **3. Le profil**

#### **COMPETENCES REQUISES :**

##### **SAVOIR / SAVOIR-FAIRE :**

- Management de projet
- Montages immobiliers
- Connaissances juridiques : maîtrise des procédures administratives et des réglementations, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats...
- Code des Marchés publics
- Maîtrise des schémas directeurs d'aménagement urbain
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse fine pour pouvoir adapter chaque projet aux spécificités de chaque territoire
- Intérêt pour l'urbanisme et l'architecture
- Intérêt pour l'innovation
- Capacités relationnelles
- Goût pour le travail en équipe
- Méthode et rigueur
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Capacité d'adaptation

- Sens de la négociation
- Formation de niveau Bac +5 : diplôme d'architecte, master 2 en urbanisme, en aménagement urbain ou en politique de la ville, géographie et aménagement territorial...
- Écoles d'ingénieurs avec une spécialisation en aménagement du cadre de vie.
  
- Travail sur écran quotidien
- Visites de chantier : port d'EPI obligatoire
  
- A minima une expérience significative en aménagement ou immobilier est souhaitée.